



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Bouvron, le 09/06/2026

### **Bouvron lance un Comité Consultatif dédié à sa Politique Agricole Municipale**

Soucieuse de préserver son identité rurale et de soutenir son tissu agricole, la commune de Bouvron a souhaité mettre en place un comité consultatif dédié à la **Politique Agricole Municipale (PAM)**.

Cette nouvelle instance participative se veut constituée d'élus, d'habitants et de professionnels agricoles.

Présentée mardi 09 juin en réunions plénières ouvertes à tous, la Politique Agricole Municipale a pour objectif de maintenir le nombre d'agriculteurs sur le territoire et de partager les enjeux du monde agricole avec toute la population.

En effet, Bouvron est confronté, comme l'ensemble des territoires ruraux, à une disparition progressive des exploitations (-30 % depuis 2010 sur la commune). D'autre part, l'enjeu de transmission est primordial, avec près de 28 % des exploitants âgés de plus de 57 ans sur le Pays de Blain.

*« À défaut de repreneur, les exploitations agricoles s'agrandissent ; leur valeur devient trop élevée pour être reprise facilement par de nouveaux professionnels. Dans ce contexte, Bouvron souhaite préserver un modèle agricole local dynamique, garant de l'emploi et de la vitalité territoriale »,* mentionne Jean-Pascal Arcangeli, adjoint au maire en charge des questions de ruralité.

Les actions concrètes autour de ces axes seront élaborées et mises en œuvre par les membres du comité consultatif.

Le comité travaillera autour de trois grandes priorités :

- **Valoriser les métiers de l'agriculture;**
- **Soutenir les agriculteurs dans leur activité;**
- **Faciliter la transmission des exploitations.**

Ce dispositif vient compléter les temps d'échanges déjà existants avec les agriculteurs.

Le Comité Consultatif se réunira à raison d'une rencontre par période scolaire (toutes les 6 à 7 semaines), à partir du mois d'octobre prochain. La commune invite tous les habitants et acteurs concernés à participer à cette démarche collaborative en contactant la mairie par téléphone au 02 40 56 32 18 ou par mail : [comites-consultatifs@bouvron.eu](mailto:comites-consultatifs@bouvron.eu)